

vendues plus bas que leur valeur nominale. Ses actions ont été déclarées sans valeur par deux experts nommés pour donner leur avis en raison de leur compétence spéciale.

Ce sont ces actions que l'on propose maintenant d'acheter à un prix qui doit être fixé par des arbitres, dont un désigné par les vendeurs et l'autre par les bienveillants acheteurs. Or acheteurs et vendeurs ont fait des négociations verbales tenues secrètes. Personne ne peut douter de ce qui s'ensuivra.

Le Canada paie 8 p. 100 sur ses emprunts. Les billets de deux ans à 6 p. 100 ont rapporté 96.11.

L'argent à 8 p. 100 ne peut pas être impunément engagé dans l'exploitation d'un réseau qui est de moins en moins prospère.

Le produit entier, durant des années à venir, de la nouvelle taxe sur le revenu ne pourra y suffire; et nous avons besoin de cette taxe pour la guerre, et non pas pour secourir les détenteurs actuels de valeurs douteuses.

Cette lettre, monsieur l'Orateur, est signée par un ami du parti conservateur, un tory sincère, qui dit que ce pays peut être gravement compromis et que le produit de la taxe sur le revenu, fardeau si lourd pour les contribuables canadiens, sera, pour ainsi dire, absorbé par l'exécution des engagements du chemin de fer Nord-Canadien. Je fais appel à mes collègues du parti conservateur: qu'ils écoutent un avis que leur donne l'un de leurs meilleurs amis.

A titre de représentant d'un comté de la province de Québec, j'ai à dire un mot, non pas à un point de vue local, mais au point de vue des affaires, sur l'état de choses que cette transaction créera pour le crédit de ma province. Je le dis avec orgueil, et je sais que le ministre des Finances ne le niera pas: le crédit du Québec est excellent, les finances de cette province ont été bien administrées. Comme il peut le voir dans le numéro de ce matin de la "Gazette", de Montréal, entre toutes les provinces du Dominion, celle du Québec fait voir cette année un bon surplus. Il sait que les obligations de cette province sont cotées au pair sur les marchés du monde; et c'est une cote plus haute que celle des obligations du Dominion du Canada. Je suis fier de dire au nom de ma province, qui a été si odieusement dénigrée dernièrement par tant de gens. Je m'enorgueilliss encore plus d'ajouter que la province de Québec a toujours refusé de s'immiscer dans les affaires du chemin de fer Nord-Canadien. Elle a toujours refusé de se porter garante des obligations du chemin de fer Nord-Canadien et elle n'a jamais fourni de subsides à ses entreprises douteuses. Il faut que la province de Québec soit punie parce qu'elle a refusé de risquer son crédit en prenant part à des opérations condamnables.

[L'hon. M. Lemieux.]

Encore un mot et j'ai fini. Sir Lomer Gouin, le distingué premier ministre de ma province, et M. Bourassa, dans un article remarquable publié dans son journal le "Devoir", il y a quelques jours, ont élevé leurs voix pour dénoncer l'attentat que l'on dirige contre le Trésor de la province de Québec, que constitue cette opération. Permettez-moi de donner lecture de ce que sir Lomer Gouin disait l'autre jour:

La province de Québec n'a garanti les obligations d'aucune compagnie de chemin de fer, mais les autres provinces en ont garanti pour des sommes variant entre 20 et 30 millions, et même jusqu'à 100 millions. Maintenant que ces lignes sont construites et que quelques-unes sont en faillite ou sur le point de l'être, le Gouvernement fédéral, qui ne possède plus la confiance du peuple, veut imposer au pays une dette de près de 700 millions dont environ 100 millions retomberont sur la province de Québec.

Je regrette d'avoir parlé plus longtemps que j'aurais dû, mais je terminerai en rapportant le pieux message qui, à mon avis, est plus qu'une injure dans les circonstances actuelles, que sir Byron Edmund Walker vient d'adresser au pays. Je reçois la "Monthly Commercial Letter", qui est publiée par la banque de Commerce, et je lis dans la dernière lettre les mots suivants:

L'attention publique est encore prise par la question de répondre au désir général d'appliquer les ressources morales et matérielles de la nation à une participation plus complète et plus efficace dans le sentier de la guerre. Le service obligatoire...

Notez bien la gradation.

Le service obligatoire, une taxe nouvelle sur le revenu et l'acquisition projetée de tout le capital-actions de la compagnie du Nord-Canadien sont au nombre des mesures importantes proposées par le Gouvernement.

A la page suivante le rédacteur de cette feuille prêche l'économie et la frugalité. Je consentirai volontiers à pratiquer la frugalité afin d'aider à nos soldats qui sont à la guerre, mais non pas pour le bénéfice des pillards et des voleurs.

Quelques VOIX: Votre temps est écoulé.

L'hon. M. LEMIEUX: J'ai fini. Mon honorable ami dit...

M. le PRESIDENT: Votre temps est écoulé.

Quelques VOIX: Silence. Taisez-vous.

L'hon. M. LEMIEUX: Au nom du Canada, au nom de ma province et au nom de mes électeurs, je proteste contre cette loi inique, et lorsque je vois Clifford Sifton diriger du Château Laurier, en compagnie de sir William Mackenzie, les affaires de l'Etat, je dis qu'il est temps de crier au voleur.